

Harcèlement moral et violences psychologiques au travail: vers une culture de la prévention (1,5 jours)

Domaine d'intervention : Psychologie du travail / Qualité de vie au travail

OBJECTIFS

- Se construire une culture commune des notions de harcèlement moral et des violences psychologiques au travail, savoir en identifier les causes et les conséquences individuelles et collectives
- Connaître le cadre législatif en matière de HMT
- Savoir prévenir et réagir face aux situations de HMT et de violences psychologiques au travail

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des groupes de pairs : fonctions d'encadrement, CHSCT / CSE, Comités de direction, équipes de travail

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthode expositive (diaporama) alternant avec participation à des cas concrets (apports de cas concrets le formateur). Réflexions sur des cas pratiques apportés par les participants. Exercices pratiques

- Exposition auprès des participants des méthodes, des pratiques et des difficultés
- Apports théoriques et méthodologiques en décomposant les différentes notions
- Exercices pratiques individuels ou en petits groupes sur l'analyse des situations observées
- Prise en compte de la législation, des acteurs ressources internes et externes.

MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam.

Les supports de la formation et ressources liés au thème seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Notre intervenant est un expert dans son domaine d'intervention et dans sa capacité à partager son expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Huguette ORSERO, psychologue.

Valeria REYES MOREAU, Chargée de projet sénior, Consultante Formatrice



PRÉSENTIEL



Dates

Nous consulter



Durée

10,5 heures



Lieu

Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes

Dans l'un de [nos sites](#)
Cnam Pays de la Loire

Ou bien dans les locaux de votre organisation si intra



Horaires

Présentiel 9h00-12h30 et 14h00-17h30 (accueil dès 8h45)



Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr (mention à conserver)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs
- La formation fait l'objet d'une auto-évaluation, d'un positionnement à l'entrée et à la sortie (questionnaire)
- Une évaluation de satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

PROGRAMME

- **Les violences psychologiques au travail et le HMT :**

Définitions, délimitation et utilisation des termes, composantes et processus de mise en place, conséquences sur l'individu, le groupe, l'organisation

La notion de discrimination au travail

Caractéristiques du harceleur et du harcelé, conséquences individuelles et collectives

Les conditions organisationnelles susceptibles de gêner / maintenir le processus harceleur / harcelé (triangle dramatique de Karpman)

- **La prévention des violences psychologiques au travail et du HMT :**

Le rôle des acteurs de l'institution : employeur, ressources humaines, encadrement, collectif de travail

Les autres acteurs de la prévention

Cadre législatif du HMT et des violences psychologiques au travail

Les démarches de prévention : apports théoriques et réflexions en groupes de travail.

- **Construction collective d'une démarche de prévention**

A partir des cas concrets apportés par les participants, il s'agira de mener une réflexion collective sur les axes de prévention à mettre en place.

Evaluation

- Évaluation de la formation
- Feedback des participants de la journée de formation
- Evaluation « à chaud » : questionnaire d'évaluation

🕒 Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation et en fonction des places restantes et d'un minimum d'inscrits.

€ Tarifs

Nous consulter

Nombre de stagiaire maximum 12 par formation

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

i Contact

Pôle Travail et Développement
02 40 16 10 79

Conseiller entreprise :
[Lien « nos contacts entreprises »](#)

poletravailledeveloppement@cnam-paysdelaloire.fr

🎯 Pour aller plus loin

- Risques psychosociaux et télétravail (1 jour)
- Gestion du stress (2 jours)
- Gestion de conflits (2 jours)
- Gestion des émotions (1 jour)
- Favoriser la qualité de vie au travail à travers des outils de sophrologie (1 jour)
- Risques psychosociaux pour CSE (2 jours)

★ Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Modalités pédagogiques actives et participatives

% Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation.